

DÉPARTEMENT DU CHER



MAIRIE
DE

SAINT-HILAIRE-DE-COURT

Alain ROUSSEAU,
Maire de Saint-Hilaire-De-Court,
Le Conseil Municipal,
et

Le Comité Français pour Yad Vashem,



*Comité Français
pour Yad Vashem*

vous prie de bien vouloir assister à la cérémonie au cours de laquelle
un représentant de l'Ambassade d'Israël en France
remettra à titre posthume la médaille de « Juste parmi les Nations » à :

Madame Hélène SARAN
pour avoir sauvé la vie de Vitalis SARAGOUSSI

DIMANCHE 3 JUIN 2007 à 11 H 00

Salle intercommunale de culture et de loisirs de Saint-Hilaire-De-Court

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert par la Municipalité.

La médaille des Justes est décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem aux personnes non juives qui ont sauvé des Juifs sous l'Occupation, au péril de leur vie.